CONSEIL MUNICIPAL.

La séance régulière du Conseil municipal a eu lieu hier soir sous la présidence du maire Fitzpatrick.
Vingt-sinq membres étaient présents.

MESSAGE DU MAIRE.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, le 11 février 1896.

Au Conseil,

Les affaires suivantes sont soumises à votre considération et à votre approbation :

1. Rapport du Trésorier de la ville pour la semaine finissant le 8 février 1896.
2. Communication du Commissaire des Edifices publics montrant le nombre des prisonniers envoyés quotidiennement au travail, du 4 au 10 février 1896.
3. Communication du même fonctionnaire relativement à des nominations dans son département.
4. Communication de l'honorable Chas. H. Schenck, qui soumet une caution en place de l'ancienne fournie par Richard Frotscher, décédé.
5. Communication des représentants des compagnies de chemins de fer du New Orleans and Northeastern, du Louisville and Nashville et du Southern Pacific, relative à l'ordonnance proposée au Conseil pour le privilège de construire des voies d'échappement à la compagnie de l'Illinois Central, sur les rues Front et Waters, de la rue St-Joseph à l'avenue Louisiana. Les représentants de ces compagnies demandent d'être entendus avant le vote final sur la dite ordonnance.

Respectueusement,
JOHN FITZPATRICK,
Maire.

Après la lecture des rapports des fonctionnaires et des comités le conseil adopte les mesures suivantes.

Spécifications pour le pavage de la rue Conti, entre Chartres et Royale.

Les spécifications relatives au pavage en asphalte de la rue des Ursulines, de Claiborne à Broad, donnent lieu à une longue discussion. Divers amendements sont acceptés et les spécifications adoptées par 22 voix contre 2.

ORDONNANCES FINANCIÈRES.

Barber Asphalt Company; pavage de la rue Melpomène, de Camp à Dryades, $6,960 53.

Pour janvier 1896; Bureau d'enregistrement, $372

Pour la compagnie d'incendie Mississipi numéro 2, $4,000.

Bureau de police de la ville, $10,000.

Département de police; à T. Fitzwilliams & Co., $13 50.

Pour janvier 1896; départements divers; fournitures de bureau, $69.15.

Département des travaux publics; à D. Trenchina pour fourniture de matériaux, $1,359.45.

Résolution enjoignant au Contrôleur de publier des demandes de soumissions pour le pavage des trottoirs de la rue Hennessy-nord, de Canal à Toulouse.

Permission à George Meriz de changer la location de son débit de liqueurs et de l'établir à l'angle des rues Laur 1 et Amélia.

Permission à G. B. Molfino d'ouvrir un débit de liqueurs au numéro 1118 de la rue Decatur.

Permission à L. R. Shanks d'ouvrir un débit de liqueurs à l'angle de l'avenue Henry Clay et de la rue Laurel.

Ordonnance pour le pavage de la rue Columbus, de Remparts à Claiborne.

Ordonnance acceptant la soumission de A. J. Christopher pour le pavage en shillinger de l'avenue de l'Esplanade, de la rue Broad au bayou St-Jean.

Ordonnance acceptant l'offre de W. M. Topscott pour la construction de l'Asile des Garçons.

Ordonnance enjoignant le paiement aux ingénieurs de la commission consultative d'une somme de $1,440 63.

Amendement à l'ordonnance 11,569 relative au pavage de l'intersection de l'avenue de l'Esplanade et de la rue Claiborne.

Amendement à l'ordonnance relative au pavage en briques vitrifiées du côté sud de l'avenue de l'Esplanade, de Galvez à Claiborne.

L'ordonnance relative à la location des marchés publics, après l'adoption de plusieurs amendements, est finalement renvoyée aux comités 2 et 6 pour être l'objet d'un nouvel examen.

Ordonnance enjoignant au commissaire des travaux publics de faire construire un aqueduc traversant l'avenue Carrollton.

Dans un long discours, M. Lonque expose ses arguments contre l'adoption d'une ordonnance, présentée par M. Kane, enjoignant de mettre en réserve une somme de $700,000 obtenue pour la vente de privilèges à des compagnies de chemin de fer, et d'en employer une partie à l'achat du bail du fermier des quais, afin d'accorder gratuitement le service des dits quais aux navires entrant dans le port de la Nouvelle-Orléans.

M. Noel se prononce en faveur de l'ordonnance et énumère les avantages qui, dans son opinion, seront obtenus par l'adoption d'une telle mesure.

MM. Maill'e et Murray prennent également la parole. Ce dernier demande un délai pour permettre aux membres du Conseil d'étudier à fond la question. M. Wirth est du même avis et ne voit pas la nécessité de voter à la hâte une mesure d'une si grande importance.

L'ordonnance est finalement adoptée par dix-sept voix contre huit.

Après une longue discussion, l'ordonnance relative au pavage en asphalte de toutes les rues déjà pavées en gravel, aux frais de la ville, est mise aux voix et donne le résultat suivant : 15 ouis et 7 nons.

Comme 16 voix sont nécessaires pour l'adoption, l'ordonnance est repoussée.

Permission à M. Falter d'ouvrir un débit de liqueurs au numéro 27 de la rue Domaine.

Après la lecture des affaires nouvelles et des pétitions, l'ajournement est prononcé.

Arrestation de Charlie Randazzo.

Ce nom n'est malheureusement pas inconnu de nos habitants du troisième district. Nous n'en finirions, pas s'il fallait énumérer les vols des deux frères qui portent le nom de Randazzo, Charlie et Salvador. Il étaient les chefs d'une bande de voleurs qui avaient habitude de dévaliser les groceries. Ce sont eux qui, promenant audacieusement une charrette à travers la ville, pénétraient dans les magasins et en enlevaient tout ce qu'ils trouvaient sous la main et à leur convenance

Eu bons frères ils se partageaient le besogne. Pendant que l'un d'eux marchandait un objet, l'autre escamotait un autre objet et disparaissait.

Salvador est déjà sous les verroux. Il a répondre d'une multitude de méfaits devant la justice. Lors de son arrestation, son frère Charlie était dans la même maison. Il eut l'habileté de s'évader. Qu'était-il devenu? la police a été plusieurs fois sur ses traces; mais toujours l'oiseau lui échappait des mains. Enfin, on vient de lui mettre la main dessus à Houston, Texas, où il se cachait depuis assez longtemps. Le chef Gaster en avait été averti et avait écrit à ce sujet au chef Pruett, de Houston. On savait que Mme Randazzo était allée rejoindre son mari dans cette ville. On la surveilla; mais impossible de trouver les deux époux ensemble.

Ch Randazzo est fin; il s'est pourtant laissé pincer, à la grande joie du chef Gaster qui va immédiatement envoyer un officier de police à Houston pour s'assurer de la personne.

Charles et Salvador Randazzo, deux jolies gibiers du pénitencier.

Nous apprenons que les officiers de police, Piotte et Teen, sont partis pour Houston afin de ramener ici Ch. Randazzo.

Grand Jury.

Les membres du grand jury se sont réunis hier matin à onze heures, et ne se sont séparés qu'à cinq heures et demie du soir.

Plusieurs témoins ont été appelés. L'enquête a porté sur les vols commis dernièrement sur les lignes de la Southern Pacific R. R. Co.

Grand incendie dans le haut de la ville.

A une heure, ce matin, un incendie s'est déclaré dans le voisinage des rues St-André et Howard, en face de la fabrique de savons de M. Keller. Une alarme générale a été sonnée aussitôt, à cause de la rapidité avec laquelle les flammes se répandaient dans la direction de la grande manufacture.

NOUVELLES A LA MAIN.

Vols.—Thezan Patin, un charpentier de couleur, domicilié rue Colombus, 1819, a rapporté à la police, hier matin, qu'un individu lui avait volé une montre et une chaîne, évaluées à $18, alors qu'il travaillait à la construction d'une bâtisse, à l'angle des rues Dauphine et François.

— Un nègre est entré, l'avant-dernière nuit, dans le magasin de fantaisies de Leon Aubin, et a fait main basse sur diverses objets évalués à $30.

—Le magasin de linge de Charles Mendelson, à l'intersection des rues Tulane et Hagan, a été visité hier matin, vers trois heures, par un voleur qui en a emporté des vêtements d'une valeur de $93.

—Mme Henry Berthelson, déclare avoir été volée, ces jours derniers, par un individu du nom de Chas London qui était à son service, et qui s'est enfui en emportant des objets d'une valeur de $12.

Incendie.—Vers deux heures et demie, hier matin, un feu a été découvert dans une maison située rue Huitième 1326, appartenant à Mme John Schomaker et occupée par E. B. Lyman. Les flammes n'ont causé que d'insignifiants dégâts et ont été éteintes par les personnes de la maison.

Voleurs identifiés.—M. Ed Newman s'est rendu à la prison de paroisse, hier matin, où il a identifié les nommés Ed Davidson, alias Black Jen et Hunt Ward, comme étant les deux individus qui ont volé une épinglette en diamant, évaluée $100, à M O F. Ernst, alors que ce dernier se trouvait dans un char urbain, le 24 janvier dernier. Les deux filous avaient été arrêtés quelques jours après par les détectives Roche et Woodworth.

Vols.—La résidence de M. McLeon, avenue Louisiana 1442, a été visitée ces jours derniers par un voleur qui en a emporté de l'argenterie d'une valeur de $25.

—Dans la nuit de dimanche des voleurs se sont introduits dans la résidence de M. Chauncey Stone, rue St-Charles 1923, et en ont emporté des bijoux d'une valeur considérable.

—Joseph Vomberg, le propriétaire d'un magasin d'épiceries à l'angle des rues Franklin et Thalie, a rapporté à la police qu'un voleur s'était introduit dans son établissement et s'était enfui en emportant une somme de $360, ainsi qu'une montre et une chaîne en or.

Les agents de police n'ajoutent pas foi à l'affaire.

THEATRES

Grand Opera House. — Au théâtre de M. Greenwall, la salle ne désemplit pas depuis le commencement de la semaine. Une vive curiosité s'attache aux tours d'adresse de M. Hermann et aux merveilles produites par Mme Hermann.

St-Charles.—"Les Douze Tentations" attirent toujours la foule au St-Charles. Il y en a autant pour les yeux que pour les oreilles. C'est un de ces spectacles variés qui plaisent au public et que l'on veut revoir volontiers, une fois qu'on y a assisté.

Académie de Musique.—"La Princesse Bonnie" est décidément le grand succès de la semaine. C'est un joli opéra comique sans prétention et qui fourmille de gracieuses mélodies que chante bien Miss Clark.

EL PASO
Combats Athlétiques.
DU 14 AU 18 FÉVRIER 1896.

Pour ces occasions le chemin de fer Texas et Pacifique mettra en vente des billets d'excursions pour El Paso, Texas, de toutes les stations, à un prix pour l'aller et le retour, les 8, 9, 10, 11 et 12 février, limités au retour le 22 février 1896, avec la permission d'une prolongation de trente jours en déposant les billets avec l'agent à El Paso, afin de permettre aux porteurs de se prévaloir du taux de $20 d'El Paso à la ville de Mexico et retour le via chemin de fer Mexican Central.

Un train spécial quittera Fort Worth à 9:45 heures P. M, le 12 février, après l'arrivée de tous les trains y faisant connection, arrivant à El Paso à 6 heures P. M., le 13 février. Les chars dortoirs de Pullman seront attachés à ce train. Pour plus amples renseignements venez voir ou écrivez à l'agent du Texas et Pacifique le plus près de vous, ou à

GASTON MESLIER,
Agent Général des Passagers et des Billets, Dallas, Texas.
9 fév—4f

L'expérience prouve que rien ne détruit de fond en comble les Scrofules, comme la Salsepareille d'Ayer.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 11 FÉVRIER 1896

EXPEDIES EN DOUANE

Steamship norv Utsein, Thorson, Bluefields
Steamship am El Sol, Mason New-York.
Steamship (norv) Jarl, Halliesen, Progresso
Steamship norv Aalesund, Schiage, Bluefields
Steamship am Knickerbocker, Halsey, New York.
Steamship sag Glendower, Honeyman, Bordeaux, via Norfolk, Vie
Steamship sag Costa Rican, Kelly, Liverpool

ARRIVÉS.

BATEAUX A VAPEUR.

Natchez, Leathers, Pilchers Point
John Howard, Dedd, Bourgeois Cleveuse
City of Camden, Carlton, Camden
Ouachita Cooley, Monroe.
Imperial, Brinker, Shreveport.

EXPORTATIONS.

BORDEAUX—par steamship Glendower—64,600 boisseaux maïs en grenier

Arrivages de produits

POINT PILCHER—par steamer Naicher—60 balles coton 128 sacs graine coton
BOURGEOIS CREVASSE—par steamer Howard—107 barils sucre 125 barils melasse 44 boucts sucre
CAMDEN—par steamer City of Camden—917 balles coton
MONROE—par steamer Ouachita 337 balles coton 278 sacs graine coton
SHREVEPORT—par steamer Imperial—815 balles coton 4024 sacs graine coton

Reçu par les chemins de fer:

N. O FORT JACKSON & GRAND ISLE—50 barils melasse
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR. Fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—Fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY — 2211 balles coton
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR—2963 balles coton
N ORLEANS & NORTHEASTERN RR. 1054 balles coton
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR. — 207 balles coton

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 12 FEVRIER 1896.

Haut du fleuve—STELLA WILDS, à 12 M
Bayou Lafourche—JOHN HOWARD, à 5 PM
Pilcher's Point—NATCHEZ, à 5 PM
Rivière Rouge—IMPERIAL, à 5 PM
Cane River—W. T. SCOVELL, à 5 PM
Ouachita River—CITY OF CAMDEN, à 5 PM
Atchafalaya—J. E. TRUDEAU, à 5 PM

MARCHE AUX MESTIAUX.

Bœufs—Choice corn-fed, par livre, gross	3 @	3½
Common grass fed	2½ @	3
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	2½ @	3
Vaches communes et vieilles, par tête	$10 00 @	12 00
Veaux—1re qualité, par tête	10 00 @	12 00
2me qualité	8 00 @	10 00
Veaux de choix	8 00 @	10 00
Communs	4 00 @	7 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	4 @	4½
Common	3 @	4
Fair Ouachita	3 @	3½
Moutons—Choice, par tête	2 00 @	3 00
Fair, par tête	1 00 @	2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00 @	40 00
2me qualité par tête	15 00 @	25 00

CHEVAUX ET MULETS.

Mulets de ville	150 @	175
Mulets pour habitations sucrières	125 @	140
Mulets pour ris et coton	80 @	100
Chevaux de selle et de voiture	150 @	250
Bons chevaux de trait	100 @	150
Chevaux communs	50 @	100

DESPAUX.— Décédée, mardi le 11 février 1896, à 1 heure P. M., à l'âge de 48 ans, Mme Vve. AUGUSTE DESPAUX, native de France. Les amis et connaissances des familles Despaux, Tamor, Courege, ainsi que les membres de la Société Française sont respectueusement invités à assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, mercredi à 4 heures P. M., de la dernière résidence de la défunte, No 1618 rue Ste Anne, entre Robertson et Claiborne.

Enterrement au cimetière Louisa.

MARQUEZ.—Décédée, hier à 3 1/2 heures de l'après-midi, Dame Veuve FRANCISCO MARQUEZ, née Marguerite Llambias, native de Port Mahon, Espagne, âgée de 77 ans. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que ceux de ses fils Frank, Richard, Baldo et Edouard et de son gendre L. A. Vallé, sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 3 1/2 P. M. précises, de la résidence de son fils Frank Marquez, No 1020 rue Champs-Elysées, près Remparts.

POURTALET—Décédée hier soir, le 11 février, à une heure et demie, MARIE VIGNEVIELLE, épouse d'Anselme Pourtalet, à l'âge de 32 ans, native de Paréac, Hautes-Pyrénées, France. Les parents, amis et connaissances des familles Pourtalet, Vigneville, Verges, Casson et Barrière, ainsi que les Membres de la Société Française sont invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, 12 février, à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence coin des rues Decatur et Français.

De la part de son époux.

MONTÉGUT.- Décédée, à sa résidence, près de Houma, le vendredi, 7 février 1896, à 6 30 heures P. M., LIZZIE WILLIS, épouse bien-aimée de Gabriel Montégut, née à la Nouvelle-Orléans, Lne., le 7 février 1842. Les funérailles ont eu lieu dimanche, 9 février 1896, à midi, à l'Eglise Catholique St-François de Sales, à Houma, Lne.

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & Co., Limité.
F. LAUDUMIEY, Directeur.

Entrepreneur de Pompes Funèbres
Bureau: 1128 et 1130, Avenue Nord Remparts.
20 fév—1 an

AVIS.—Restaurant et Buvette, 208 rue Dauphine, près Douane, ouvert jour et nuit. Restaurant dirigé par Maurice et Buvette par J. Demota. Repas régulier avec vin, 35c; mercredi, Tripes à la mode de Caen, vend. sdi, ailloli dimanche, Bouillabaisse. 11 fév—1m

A LOUER.
Les magasins No 213 rue du Canal et 417 rue South Front.
Le warehouse Nos 540 et 544 rue South Peters.
Les bureaux au 3ème étage No 832 rue de l'Union.
La résidence No 1208 rue Bourbon.
S'adresser à
JULES ANDRIEU,
912 rue Gravier.
29 nov—

JULES ANDRIEU,
—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU,
AGENT D'AFFAIRES,
912 rue Gravier,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O. Box 112 29 jan—1an

Avis aux Contribuables de Licence.
Nouvelle Orléans, 1er février 1896.
Les Licences de Ville pour 1896 deviendront délinquentes le 1er jour de mars et porteront 2 pour cent d'intérêt par mois à partir de cette date. Les parties intéressées sont priées de se présenter de suite pour éviter la foule.
CHAS. H. SCHENCK, Trésorier.
1er fév—1m

Philadelphia Dental Rooms
Coin Canal & Bourbon,
Au-dessus du R. E. LEE HAT STORE, Elévateur, 4 rue Bourbon.
Nous avons des salons élégants et commodes, bien pourvus de tous les nouveaux instruments, machines et accessoires connus à la profession. Nos prix sont raisonnables et justes. Notre travail est pleinement garanti. Nous fabriquons tous les matins de l'AIR VITALISE pour l'extraction, absolument sans souffrance, des dents. Extraction de dents sans souffrance, 50 sous.
20 oct—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison seule en bois avec deux grands lots No 1762 rue Roman près Annette, 3e district.

Succession de Valentine Schaff.

No. 46,921—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur- Bureau, No 727 rue Commune, le MARDI, 17 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 5 février 1896, dans la succession de Valentine Schaff, il sera vendu à l'enchère publique—

Deux certains lots de terre contigus, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Solidelle, maintenant Roman, Prosper, maintenant Delabigny, St Bernard, maintenant Allen, et Annette, désignés comme lots 13 et 14, d'après un croquis par F. De Armas, et mesurant chacun 27 pieds 11 pouces de face à la rue Solidelle, maintenant Roman, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 140 pieds.

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois à un étage, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc. Localité s'améliorant et près du marché St-Bernard, des églises et des écoles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance en billets garantis par hypothèques et liens du vendeur sur la propriété, payables à un et deux ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité et les assurances. L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1896. Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant Théodule Bulson, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera demandé au moment de l'adjudication
12 fév—12 16 23—1 3 17 mars

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Mme B. M. Bulger vs James Holland et Mme Thomas.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE Orleans — No 31,023.— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasins, le LUNDI, 24me jour de février 1896, à midi, de la propriété décrite ci-dessous à savoir—

Un lot de meubles de maison
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
12 fév—12 17 24. Constable.

Richard Hudson vs M. et Mme Thomas.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans, No 30,846.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre Camp et Magasins le LUNDI, 17 février 1896, à midi, des propriétés suivantes à savoir: Un lot de meubles de maison. Saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable
5fév—5 11 17

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Francis Varenholt et Thérèse Faimmelier sa seconde femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. Nos 48,015 et 49,638—Division A—Attendu que Joseph Schrewe, Jr., a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Thérèse Varenholt, née Faimmelier, décédée intestat; ainsi est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V FLOTTE,
12fév—12 16 21 Greffier.

Succession de Martin Rehage.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,154—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John A. Relage, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds d'attribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
8 fév—8 12 17 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

Adolph Hory vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,593 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Victor Maubert, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
12 fév—12 16 21 Greffier

Chas T. Venni et als vs New Orleans Co-operative Banking Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,119—Division B. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par William P. Wall et Théodule Bulson, liquidateurs et receveurs de l'ancien New Orleans Co-operative Banking Association, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE,
12 fév—12 16 21 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 48,247, Division C—Charles Hernandez vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Charles Hernandez, soit convoquée et tenue pardevant Martin Voorhies, notaire, à son bureau, No 127 rue Carondelet, en cette ville, commençant MERCREDI, le 12 février 1896, à 11 heures A. M., afin de considérer la demande du pétitionnaire pour un répit et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personnes et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle Orléans, 10 janvier 1896.
[Signé] F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme; JAS. D. RANKIN,
11 jan—11 26—fév 12 Député-Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 48,458—Julienne Fitzgerald et Berthe Herque, individuellement et comme membres de la raison social e Herque & Fitzgerald vs. leurs créanciers—Ordre de Cour—Que cette pétition supplémentaire et amendée soit enregistrée et que la cession des biens des pétitionnaires, la raison sociale Herque & Fitzgerald composée de Berthe Herque et Julienne Fitzgerald, soit et est par la présente acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Antoine Doriocourt, notaire public, en son bureau, nouveau No 710 rue d'Orléans, en cette ville, commençant le VENDREDI, 6me jour de mars 1896, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des pétitionnaires soient suspendues; et que B. Brisson, Esq., av. cat. soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1896
FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
4fév—4 12 20 28—mars 6

Le Pectoral-Cerise d'Ayer est, sans conteste, la meilleure de toutes les préparations pour les affections pulmonaires.

BIG FIRE SALE
THURSDAY, FEB. 6th, 1896.
DOORS OPEN 8:30 A. M.
DOORS CLOSE 5 P. M.
Lookout for the rush
GATHER YOUR ROCKS TOGETHER
$100,000
—WORTH OF—
Clothing, Hats, Furnishing Goods, Trunks, Valises, etc., etc.
M. LION & CO
NEW NOS. 801 TO 811
DECATUR, COR. ST. ANN,
OPP. FRENCH MARKET.
5 fév—1m

ASSURANCES.

ETAT ANNUEL
— DE LA —
Compagnie d'Assurances
TEUTONIA.
DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Conformément aux dispositions de sa charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1895:

Primes reçues—		
Sur risques de feu	$451,199 38	
Sur risques de mer	15,826 62	
Sur risques de rivière	13,240 40	
	$480,326 40	
Ajouté, primes non expirées pour 1894	145,495 09	
	$625,821 49	
A déduire—		
Réservé pour primes non expirées pour 1895	$161,273 10	
Primes remboursées	79,868 54	
Réassurances	63,776 46—$304,918 10	
	$320,903 39	
A déduire—		
Pertes de feu payées	$153,587 65	
Pertes de mer payées	2,109 12	
Pertes de rivière payées	6,095 11	
Commissions	60,534 98	
Taxes et licences	8,339 93	
Dépenses générales et dépenses d'agence, moins l'intérêt	22,409 94	
	$253,176 73	
Pertes non payées	17,265 30—	270,422 03
Profit net		$50,481 36

ACTIF.

Comptant en banque	$ 53,528 70
$160,000 bons 4 pour cent de la ville de la Nlle-Orléans	165,000 00
$150,000 bons d'Etat de la Louisiane	151,500 00
$50,000 bons 4 pour cent des Etats Unis	55,750 00
$10,000 bons à prime de la Nlle-Orléans	17,800 00
$10,200 bons de première hypothèque du Canal and Claiborne Street Railroad	10,710 00
25 actions de la Banque Nationale Germania	3,750 00
25 actions de la Banque du Canal	3,875 00
25 actions de la Banque d'Epargnes Provident	3,290 00
Prêts sur gages et hypothèque	12,850 00
Propriétés foncières (bâtisse du bureau)	40,000 00
Primes en cours de collection	61,766 77
	$579,820 47

PASSIF.

Fonds capital	$250,000 00
Surplus	137,892 07
Réservé pour primes non expirées	161,273 10
Dividendes non payés et payables en janvier 1896	13,390 00
Pertes non payées	17,265 30
	$579,820 47

L'état ci-dessus est une copie vraie et correcte transcrite des livres de la compagnie.
ALBERT P. NOLL, Président.
H. R. GOGREVE, Vice-Président.
GEORGE MEYER, Secrétaire

Assermenté et souscrit pardevant le soussigné notaire de la Nouvelle-Orléans, ce 10me jour de janvier 1896.
JEFFERSON C. WENCK, Notaire Public

A une assemblée du Bureau des Directeurs de cette compagnie, tenue le 9 janvier 1896, il a été résolu de payer sur demande un second dividende semestriel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital, faisant DIX POUR CENT pour l'année 1895.

DIRECTEURS.

H. Buddig, J. B. Camors, Félix Ernst, M. Frank, R. Fretscher, C. B. Fischer, H. R. Gogreve, S. Hyman, F. Jancke, Julius Keiffer, J. H. Keller, Isaac Levy, Nich. Miller, C. H. Miller, Albert P. Noll, Frank Roder, J. K. Rengstorff, Louis Rush, F. Raquet, Wm. H. Schmidt, H. Schulze, J. G. Spor, C. H. Schenck, Hy Wellmann.
14 janv—1m

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

POUR ouvrage de salle à manger, femme capable. Références, midi, 2617 St-Charles. 12 fév—2f

ON demande au No 1,625 rue Seconde, près St-Charles, une gardienne compétente, bien recommandée. 23 janv—

ON demande—Vieux timbres-postes français, américains, des Etats Confédérés achetés et des prix élevés payés. Aussi pièces, Peintures, antiques et reliques. F. M. Thomas. 513 rue Royale, vis-à-vis l'Hôtel Royal.
1er nov—1an

A LOUER

LA maison No 828 rue Toulouse près Bourbon; 20 chambres; grande cour et entrée pour voitures. A. & C. Denis, 622 rue du Canal. 2 fév—

A VENDRE.

A VENDRE—Pour cause de départ, une table Peuce et billard, 9 rue Madison S'adresser J. B. Cournalé, sur les lieux. 11 fév—1 sem

Banque des Citoyens de la Louisiane.
—Département de Banque, Nouvelle-Orléans, 10 février 1896—A la réunion annuelle des actionnaires de cette banque, tenue le lundi 3 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année courante:

G. W. Nott	Simon Pfeifer,
H. C. Boucher,	Frank Vatter,
Peter Torre,	Felix Couturié,
Hippolyte Larousssini.	

A une réunion du bureau des directeurs, tenue ce jour, M. G. W. Nott a été unanimement réélu président; M. Hippolyte Larousssini, vice-président, et M. A. A. Lelong, caissier.
A. A. LELONG,
11fév— Caissier.

ASSURANCES.

Southern Insurance COMPANY,
OF NEW ORLEANS.

Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Treizième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1895:

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$407,092 51	
Sur risques de rivières	8,186 87	
Sur risques de mer	3,666 72	
		$418,956 10
A ajouter:		
Primes non acquises de 1894		119 547 00
		$538,503 10
A déduire		
Réservé pour les primes non acquises de 1895		150,595 05
		$417 908 05
Moins:		
Primes remboursées	$62,042 01	
Réassurances	43,262 13	
		105,3 04 1
		$312,603 91
A ajouter:		
Profit et perte		$21,825 56
Recettes nettes		$334,429 47
A déduire: Pertes payées—		
sur risques d'incendies	$168,652 69	
Sur risques de rivières	1 136 04	
Sur risques maritimes	474 07	
Total	$170 262 80	
Commissions	53 688 97	
Taxes et licences	9,758 11	
Dépenses générales et d'agence, moins intérêt	33,037 74	
		266,747 62
Balance		$67,681 85
Moins:		
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		29,833 00
Profit net		$37 848 85
A ajouter:		
Fonds de réserve de 1894		14,264 90
		$52,113 75
Moins:		
Dividende de juillet 1895		12,000 00
Réserve et fonds de surplus		$40,113 75

ACTIF

Comptant en banque	$92 947 66
Comptant au bureau	988 43— $93,936 09
$60,000 bons de la ville de la Nouvelle Orléans, 4 pour cent à 101	60,600 00
$50,000 bons de la Louisiane 6 pour cent, à 99	49,500 00
$101,800 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans à 178	181,204 00
$6 680 bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans (numérotés)	14,696 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)	1,600 00
Une action du Louisiana Sugar Exchange	125 00
Une action French Opera House Association	100 00
48 actions de la N. O. Warehouse Company	525 00
Propriété Foncière—bâtisse du bureau, No 314 rue Camp, N. O.	26,659 87
Primes en cours de perception	60,530 96
Meubles et installations	2,000 00
	$491,476 92

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Réservé pour risques non expirés de 1895	120,595 05
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	9 823 00
Dividendes non payés	844 00
Fonds de réserve et de surplus	40,113 75
Due à divers créanciers	51 12
	$491,476 92

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1896.
CHAS. J. THEARD,
Notaire Public.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
Nouvelle-Orléans, 2 Janvier 1896.
(Signé): FRANK RODER,
FRED. G ERNST,
JOSEPH SCHWARTZ,
GEO H. DUNBAR,
THOS. J. WOODWARD.
19 jan—1m

Compagnie d'Assurance du Sud de la Nouvelle-Orléans—Nouvelle-Orléans, 3 février 1896.—A une élection pour les directeurs de cette Compagnie pour l'année 1896,